

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 9 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le quinze octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVÉAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal (à partir de la délibération n°18-10-213), Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Monique MEYNARD, Christophe DARDENNE, Rodolphe GUYOT (de la délibération n°18-10-205 à la délibération n°18-10-212), Alain HERAUD (de la délibération n°18-10-205 à la délibération n°18-10-212)

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Annie POUZARGUE (pouvoir à Michel Galand), Omar N'FATI (pouvoir à Corinne Venayre), Noureddine BOUACHERA (Pouvoir à Laurence Rouède), Sabine AGGOUN (pouvoir à Philippe Buisson), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe Guyot à partir de la délibération n°18-10-213)

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU LUNDI 15 OCTOBRE 2018**

Lors de cette séance, le Conseil Municipal, dûment convoqué, a :

- désigné la secrétaire de séance : Madame Sandy Chauveau
- approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 juin 2018
- donné quitus à Monsieur le Maire pour les décisions prises en vertu de la délibération consentie le 18 avril 2014, modifiée par celles du 15 décembre 2014, du 21 novembre 2016 et du 15 mars 2018 (**délibération n°18-10-205**)

Nombre de conseillers présents ou ayant donné pouvoir :

-31 (de la délibération n°18-10-205 à la délibération n°18-10-212)

-33 (à partir de la délibération n°18-10-213)

Le Conseil Municipal a adopté les délibérations suivantes :

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON

Par 30 voix pour et 1 voix contre (Monsieur Gonzague MALHERBE), le Conseil Municipal a adopté la délibération suivante :

18-10-206 : Adoption des nouveaux statuts de La Cali

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

PERSONNEL

Rapporteur : Madame Laurence ROUEDE

18-10-207 : Modification du tableau des effectifs : créations et suppressions de postes

18-10-208 : Création d'une Commission Consultative Paritaire commune entre la Ville de Libourne et son CCAS

18-10-209 : Convention de mise à disposition d'un agent municipal auprès d'une association culturelle

URBANISME – PATRIMOINE – GRANDS TRAVAUX

Rapporteur : Madame Corinne VENAYRE

18-10-210 : Cession des parcelles BP 334 et BP 336 à la Bordette

18-10-211 : Incorporation dans le domaine public communal des rues Suzanne Chaumet et Lucie Aubrac

18-10-212 : Annule et remplace - cession à la Communauté d'Agglomération du Libournais de parcelles aux Dagueys

EDUCATION

Rapporteur : Monsieur Thierry MARTY

Par 32 voix pour et 1 voix contre (Monsieur Gonzague MALHERBE), le Conseil Municipal a adopté la délibération suivante :

18-10-213 : PEDT 2018-2020

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

18-10-214 : Convention de mise à disposition d'une A.S.E.H - École élémentaire Myriam ERRERA

FINANCES

Rapporteur : Monsieur Denis SIRDEY

18-10-215 : Approbation du principe de co-financement de l'étude préalable au transfert de la compétence eau et assainissement à La Cali

Par 27 voix pour et 6 abstentions (Messieurs Christophe GIGOT, David SOULAT, Rodolphe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Alain HERAUD pouvoir à Rodolphe GUYOT et Monsieur Gonzague MALHERBE), le Conseil Municipal a adopté les délibérations suivantes :

18-10-2016 : Budget principal : budget supplémentaire - année 2018

18-10-217 : Budget annexe service public de l'eau : budget supplémentaire - année 2018

18-10-218 : Budget annexe service public de l'assainissement : budget supplémentaire - année 2018

18-10-219 : Budget annexe festivités et actions culturelles : budget supplémentaire - année 2018

18-10-220 : Budget annexe port de Libourne Saint Emilion : budget supplémentaire - année 2018

18-10-221 : Budget annexe service public de l'assainissement non collectif : budget supplémentaire - année 2018

18-10-222 : Budget principal : création et actualisation des autorisations de programme - crédits de paiement

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

18-10-223 : Budget principal : créances éteintes - année 2018

18-10-224 : Remboursement des sommes disponibles sur les cartes mobilo'pass

18-10-225 : Demande d'arrêt d'un prélèvement au stationnement payant suite au décès de son souscripteur

18-10-226 : Remboursement de location d'une salle municipale

SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rapporteur : Monsieur Denis SIRDEY

18-10-227 : Attribution du contrat de délégation de service public pour la gestion du parc de stationnement souterrain

18-10-228 : Délégation de service public pour la gestion du parc de stationnement souterrain : fixation de la redevance d'occupation du domaine public

18-10-229 : Délégation de service public pour la gestion du parc de stationnement souterrain : adoption du règlement intérieur

18-10-230 : Changement de dénomination de la commission de délégation de service public

CULTURE

Rapporteur : Monsieur Michel GALAND

18-10-231 : Musée: Exposition "21, rue de la Boétie, Libourne" - Vente de catalogues

18-10-232 : Festival Ritournelles: Attribution de subvention à l'association permanences de la littérature

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Madame Annie CONTE

Par 23 voix pour et 10 voix contre (Mesdames Agnès SEJOURNET, Monique JULIEN, Sandy CHAUVÉAU, Véronique PIVETEAU, Esther SCHREIBER et Messieurs Jean-Louis ARCARAZ, Joël ROUSSET, Daniel BEAUFILS, Patrick NIVET et Gonzague MALHERBE), le Conseil Municipal a adopté la délibération suivante :

18-10-233 : Avis du Conseil Municipal sur les dérogations au principe du repos dominical des salariés pour 2019

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la délibération suivante :

18-10-234 : Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 20H28.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Pour le Maire,
Laurence Rouède, Première Adjointe
de la Ville de Libourne

Pour expédition conforme
Pour le Maire,
Laurence Rouède, Première Adjointe
de la Ville de Libourne
Gironde

NB : Les décisions du Conseil municipal et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.